

Notes Locales et Provinciales



M. et Mme. George A. Buote de Salem, Mass., et Mlle. Béatrice Buote de Yarmouthville, Me., sont partis pour s'en retourner le 25 septembre après une visite d'un mois chez leur parents au Lot 2.

M. Joseph Max. Doucet nous faisait une agréable visite lundi.

M. Arcade P. Poirier nous a fait une très agréable visite vendredi.

Les cultivateurs se plaignent de ce qu'une quantité de grains, qui se trouvent sur les champs, seront perdus, par les grandes pluies que nous avons eues dernièrement.

Parmi les exposants qui ont obtenu des prix à l'exposition du comté de Prince, il y a quinze jours, nous remarquons les noms français qui suivent :

Révé. P. P. Arsenault, 1er prix pour le meilleur demi-bûche de sarsasin à écorce argentée.

J. E. Arsenault, Wellington, 1er prix pour le meilleur taureau Ayrshire.

Basile Desroches, Miscouche, 2e prix pour le meilleur verrat Yorkshire au dessous d'un an ; 2e prix pour les meilleurs choux-fleurs ; 2e prix pour le meilleur blé en javelles.

H. S. Arsenault, Urbainville, 3e prix pour les meilleurs deux boisseaux d'avoine ligowa ; 1er prix pour les meilleurs deux boisseaux d'avoine blanche de tout autre variété. Nos félicitations.

Les dévotions des quarante heures, à Palmer Road, ont commencé dimanche à midi. Le Révé. curé McDonald de Tignish assiste le curé de Palmer Road pendant ces saintes dévotions.

Depuis lundi de la semaine dernière M. le curé McDonald de Tignish, parcourt la paroisse afin de prendre le recensement de ses paroissiens.

Le défunt Sylvain F. Arsenault dont nous publions la nécrologie la semaine dernière, appartenait aux sociétés suivantes : Ligue du Sacré Coeur, Ligue de la Croix, Rosaire Perpétuel, Société des Ames du Purgatoire.

Les porteurs étaient MM. J. E. Richard, Pierre L. Chiasson, Pierre S. Poirier, Agno J. Gaulet, Sylvain F. Gaudet et Eugène Richard. Il laisse pour le pleurer une épouse et trois enfants : Benoit à Rogersville, Marie et Joseph au foyer paternel.

La famille prend cette occasion pour remercier tous ceux qui les ont visités dans leurs tribulations.

Money Maker le coursier de M. Peter Cahill de ce village, vient de remporter une autre brillante victoire à Halifax. Dans la classe 2.30 Money-Maker a pris le premier argent, le meilleur temps 2.21. Nos félicitations à M. Cahill.

Le docteur Johnston de ce village est allé à l'exposition de Halifax. Le docteur McBride le remplaçait ici.

L'Autel

Mardi, le 28 de septembre, à 9 heures du matin, avait lieu, à l'église de St. Thomas, Joggins Minnie, N. E., le mariage de M. Jean P. Thériault de Parrsboro, fils de M. Hilaire Thériault et de la défunte Véronique Pitre, à Mlle. Marie Arsenault de Joggins Mines, fille de M. Louis Arsenault et Julie Melançon. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rev. J. D. Currie, curé de la paroisse. Garçon et fille d'honneur, M. Jean Arsenault, frère de la mariée et Mlle Louise Desbars. De nombreux et jolis cadeaux furent présentés à l'heureux couple. L'heureux couple est allé, par le train, à Parrsboro, chez le père du marié, où ils doivent demeurer.

Bonheur et prospérité à l'heureux couple.

Pouvoir et Devoir

(De l'Action Sociale)

Pour plusieurs la conférence de Mgr Archambault, à la Basilique, dimanche soir, a été une révélation. Et cette surprise qu'ils manifestent des déclarations de l'évêque de Joliette, au sujet des sources du pouvoir et des devoirs de l'Etat, montre bien les ravages produits par les erreurs modernes jusque chez nous.

Sans doute des accents semblables sont tombés à maintes reprises de la chaire de vérité, mais jamais encore la solennité des circonstances ne leur avait donné une telle portée.

Combien, animés des meilleures intentions, se sont laissés glisser, sans s'en douter, sur la pente jusqu'à croire aveuglément que "le pouvoir ne peut appartenir qu'au peuple". De là à conclure que "la loi est le dernier mot de toute chose", parce qu'elle est l'expression du vœu de la majorité, il n'y avait qu'un pas et ce pas a été franchi depuis longtemps, même dans la province de Québec.

Voilà pourquoi, dimanche, plusieurs ont paru surpris de voir le prédicateur rappeler que les droits de l'Etat ne sont pas absolus et illimités, que l'autorité civile a des bornes, et qu'elle "doit s'arrêter devant les droits imprescriptibles de la conscience, devant les droits naturels des citoyens, devant le bien général de la nation"; qu'elle ne doit jamais se constituer l'instrument du mal ou se mettre "en conflit avec Dieu en commandant des choses contraires à ses lois".

Il y avait si longtemps que ceux-là, éblouis sans s'en rendre compte par le charme trompeur du libre examen, et poussés par le secret orgueil qui porte l'homme à être son propre maître, perdaient de vue que "le pouvoir public ne cesse pas de tenir à sa source éternelle".

D'autres, familiarisés avec les exigences de la politique, telle que beaucoup l'entendent, ont trouvé presque importune cette parole d'un évêque qui rappelle que l'Etat, c'est à dire ceux qui le dirigent; que la loi est le dernier mot de toute société civile, ont des devoirs à remplir envers Dieu, envers l'Eglise et envers la société; qu'ils ont le droit de participer à la vie publique, et qu'ils ont le droit d'employer la puissance publique "au service d'intérêts particuliers, au triomphe d'un parti politique, au succès d'entreprises véreuses; qu'ils ont encore moins celui de faire servir le trésor de l'Etat à l'achat des consciences des députés ou des suffrages des électeurs, à faire taire ou mentir la presse, à favoriser une oligarchie de politiciens sans scrupules, ou de chefs puissants du commerce ou de l'industrie qui, en retour de concessions et de privilèges exorbitants, promettent aux hommes au pouvoir l'appui de leur influence."

Certes ces prescriptions cadrent mal avec ce qui se passe trop souvent dans les districts électoraux et jusque dans l'enceinte législative.

Espérons qu'elles ne seront pas tombées dans des âmes stériles, mais que ceux qui sont investis de la puissance la respecteront en souvenir de celui de qui ils la tiennent, et ne la détourneront pas du but vers lequel elle doit tendre.

Ceux du peuple ont été renseignés par Mgr Cloutier, lors de l'inoubliable démonstration de St Sauveur; ceux de la classe dirigeante ont entendu Mgr Archambault exposer clairement devant eux la nature, la nécessité, l'origine de l'autorité et les devoirs de ceux qui l'exercent.

Comme notre peuple serait heureux si tous suivaient ces conseils, et s'il ne se trouvait désormais parmi nous, personne pour s'étonner à l'audition de telles paroles!

JULES DORION.

Richesses de l'Ouest

M. Frank Carrel, le propriétaire du "Daily Telegraph" est revenu d'un voyage d'un mois et demi dans l'ouest. Quelques minutes après son arrivée il a dit aux journaux listes d'intéressantes choses au sujet de l'ouest.

"Pour vous donner une idée de ce qu'est le progrès dans l'ouest, dout tout le monde vous parle, je vous dirai ceci : les moissonneurs de l'ouest vont récolter cette année 125,000,000 minots de blé. Ils ont 85 cents par minot de blé à la gare le chemin de fer, qui le transporte ensuite. Ils vont donc retirer cette année cent millions de dollars avec la récolte du blé seulement.

"Je reviens émerveillé et surtout de voir combien sont grands les succès des Canadiens français dans l'ouest.

"C'est à Edmonton qu'ils occupent une place très importante dans le monde du commerce et de la finance. Leur société de Saint-Jean Baptiste à Edmonton compte cinq cents membres, tous des citoyens très actifs et des patriotes convaincus.

M. Carrel a vu à Edmonton un régiment qui est composé exclusivement de Canadiens français. Le major est M. DeBlois Thibaudau un ancien québécois, et le lieutenant de ce régiment est un membre du clergé catholique. C'est la première fois, croit-il, qu'un prêtre s'enrôle dans l'armée britannique.

"Pour vous montrer combien vos compatriotes sont actifs, dit M. Carrel, je vous citerai l'exemple d'un cultivateur qui venait des environs de Montréal et que j'ai rencontré à Edmonton. Il y avait trois jours qu'il était dans la capitale de la Saskatchewan et il avait déjà loué une terre pour trois ans à deux mille cinq cents dollars par année. Cet homme revient à Montréal sous peu pour chercher sa famille et il retournera dans l'ouest.

"J'ai visité l'Europe mais je n'ai jamais rien vu de beau et de grand comme ce que j'ai vu dans l'ouest de notre pays.

Une bonne leçon

De l'Action Sociale

Le bel exemple d'énergie et d'esprit d'entreprise que vient de donner un certain nombre de citoyens de Lévis mérite plus qu'une simple mention.

On sait que la "Québec and Levis Ferry Company" détient depuis un trentaine d'années le monopole ou, si l'on aime mieux, le privilège exclusif de traverser des voyageurs et du fret entre les deux rives du Saint-Laurent, dans le port de Québec. L'exploitation de la Traversée est une entreprise parfaitement établie et qui rapporte des revenus considérables. On en a une preuve indiscutable dans le fait qu'on ne pouvait acheter, même avec une prime de 75 cent, les actions de la "Québec and Levis Ferry Company". Le marché de Québec n'a pas vu de ces actions depuis douze ou quinze ans.

Les revenus de la "Québec and Levis Ferry Company", tant pour le fret que pour le service des passagers, lui viennent pour la plus grande partie des citoyens de la ville de Lévis et des paroisses environnantes. Il nous semble donc que cette compagnie aurait dû essayer de satisfaire la population qui fait sa prospérité.

Elle ne s'est jamais occupée ou très peu, des griefs des citoyens de Lévis. Au contraire, surtout depuis ces dernières années, on dirait qu'elle s'est étendue à leur rendre la traversée désagréable.

Il a fallu une campagne de plusieurs années pour obtenir des conditions hygiéniques élémentaires dans ses bateaux.

Les habitudes de la Traversée ont été, à plusieurs reprises, s'adresser aux tribunaux pour la forcer à se conformer à l'horaire que lui fixait son contrat avec la cité de Québec.

Le tarif du fret et des passagers de la "Québec and Levis Ferry Company" a toujours été interprété d'une façon arbitraire et au détriment des intérêts légitimes. Pour

n'en citer qu'un exemple, disons qu'à l'heure actuelle un lévisien qui se rend à Québec cinq ou six cents fois par année paye un prix aussi élevé pour chaque traversée que le citoyen d'Halifax qui met les pieds dans les bateaux de la compagnie une fois tous les vingt-cinq ans.

L'hiver dernier, lorsque le comité conjoint nommé par les conseils de ville de Québec et de Lévis a discuté les conditions du futur contrat de la Traversée, M. de maire Bernier, de Lévis, a suggéré la municipalisation de ce service. L'idée a d'abord été accueillie avec faveur. Une loi a même été adoptée par la Législature pour permettre à la cité de Québec et à la ville de Lévis d'emprunter chacune \$500,000 afin de prendre à leur charge la Traversée entre les deux rives.

Mais quand il s'est agi de passer des paroles aux actes, on a trouvé sur la voie toutes sortes d'embarras. Remarquons, en passant, qu'ils ne venaient pas du côté de Lévis.

Les citoyens de Lévis ne se sont pas laissés rebuter par ce contretemps. M. le maire Bernier et ses amis se sont mis à l'œuvre pour acheter eux-mêmes la Traversée, puisque la "Québec and Levis Ferry Company" ne voulait pas leur rendre justice.

Le samedi, M. Bernier achetait à la vente publique composée de capitalistes lévisiens, après une enchère qui a duré trois heures et a été disputée avec acharnement par l'ancienne compagnie, le privilège exclusif de la Traversée pour les prochains quinze années.

L'énergique leçon donnée par M. le Maire Bernier et les citoyens de Lévis à la "Québec and Levis Ferry Company" servira d'exemple, espérons-le, aux autres compagnies. Sans doute, il est raisonnable que les compagnies qui obtiennent des privilèges des corporations réalisent des bénéfices, mais elles oublient trop souvent qu'elles doivent observer à la lettre les conditions de leur contrat.

L'exemple donné par la petite ville de Lévis pourrait être suivi avec avantage par les grandes cités qui se laissent trop souvent exploiter par les monopoles.—R.

La plupart des cas de calvitie proviennent uniquement de la négligence. Souvent les cheveux séchent et la pellicule se forme parce que les glandes du cuir chevelu ne fournissent plus assez d'huile naturelle. Rien ne peut remédier à ce manque aussi efficacement que la pomnade délicatement parfumée et rafraîchissante Bearine. Evitez la calvitie, appliquez parfois de la Bearine sur vos cheveux. En vente chez tous les pharmaciens; 50 sous le pot.

DAVIS' MENTHOL SALVE. C'est un onguent épais et adhésif combiné avec du Menthol japonais et de la vaseline. Deux médicaments les plus curatifs qui soient connus. Il apaise, guérit et tend à rétablir ceux qui souffrent d'émorrhoides, maux d'oreilles, rhumatismes, échauffements, irritations et autres maladies de la peau. Le mot "Salve" signifie littéralement sovez bien portant ou en bonne santé. Essayez le Davis' Menthol Salve et vous serez soulagé. En vente chez tous les marchands de produits pharmaceutiques. DAVIS & LAWRENCE CO., Montréal.

Notice to Poultry Raisers

Parties who purchased eggs from me this season would do me a favor if they would write to me, stating the quantity they got also the number of chickens or fertile eggs they had. If the percentage of fertile eggs was not good I will duplicate the orders next season.

Write to J. P. TANTON Summerside Box 16

At Once

A Reliable Local Salesman wanted to represent CANADA'S OLDEST AND GREATEST NURSERIES, in Tignish and adjoining country. The demand for Nursery Stock is increasing yearly, and if you become one of our salesmen you will realize there is good money in the business for you. Write at once for particulars. Pay weekly; Free Outfit. Stone & Wellington Fonthill Nurseries 850 Acres TORONTO, ONT.

NOT A SINGLE APPLICANT HAS EVER BEEN REFUSED ADMISSION TO THE MUSKOKA FREE HOSPITAL FOR CONSUMPTIVES BECAUSE OF HIS OR HER POVERTY. FORWARD STEP IN THE INTERESTS OF Muskoka Free Hospital for Consumptives. The National Sanitarium Association of Canada has undertaken to publish a monthly magazine devoted to the Outdoor Treatment of Tuberculosis, and the inculcation of Hygienic Methods of Living for the people generally. The first number was issued in November, 1906. All profits from this magazine — from subscriptions and advertising — will go to the maintenance of patients at the Muskoka Free Hospital for Consumptives. Any one contributing one dollar a year, or more, to the funds of the Hospital will become a subscriber to CANADIAN OUT-DOOR LIFE for one year. No Father, No Mother, No Home — Worse Than a Prisoner. GARFIELD BRACEY, BERLIN, ONT.: Enclosed please find doctor's certificate and examination papers. Hope you will secure me a place in your Sanatorium. You will notice that my circumstances is a hard one; no father, no mother, no home — worse than a prisoner. Nobody wants me on account of my disease. Hoping you will have the charity and consider my position, and give me a position at once in your Sanatorium, I ever pray. It is always encouraging to have a letter from friends who kindly contribute. For the convenience of those who have not time to write, the following blank may be used: SUBSCRIPTION BLANK. Dear Sir, I have pleasure in enclosing the sum of \$....., as a contribution to the maintenance of the MUSKOKA FREE HOSPITAL FOR CONSUMPTIVES. Name..... Address..... CONTRIBUTIONS MAY BE SENT TO HON. SIR W. R. WEPDITH, Kt., Chief Justice, Vice-President Nat. San. Association, Toronto, or W. J. GAGE, Esq., Chairman Executive Committee, Toronto. All subscriptions received will be acknowledged in the Toronto "Globe" and "News". Any one subscribing one dollar or more becomes a subscriber to the Canadian Outdoor Life for one year. "DO IT NOW" Is a business motto of this strenuous age that applies with tremendous force when it is a good act you should do. "A child's kiss set on thy sighing lips shall make thee glad. "A sick man helped by thee shall make thee strong. "Thou shalt be served thyself in every sense of service which thou renderest. "DO IT NOW" "I WAS SPECIALLY PLEASSED WITH THE ATTENTION PAID TO CONDUCT THE INSTITUTION CAREFULLY AND ECONOMICALLY."—Dr. R. W. Bruce-Smith, Government Inspector Hospitals and Charities.

THE London Directory (Published Annually) Enables traders throughout the World to communicate direct with English Manufacturers & Dealers in each class of goods. Besides being a complete commercial guide to London and its suburbs the Directory contains lists of Export Merchants with the goods they ship, and the Colonial and Foreign Markets they supply; Steamship Lines arranged under the Ports to which they sail, and indicating the approximate sailings; Provincial trade notices of leading Manufacturers, Merchants, etc., in the principal provincial towns and industrial centres of the United Kingdom. A copy of the current edition will be forwarded, freight paid, on receipt of Postal Order for 20s. Dealers seeking Agencies can advertise their trade cards for £1, or larger advertisements from £3. THE LONDON DIRECTORY Co., Ltd. 25 Abchurch Lane, London, E. C.

Strayed Cattle Four last year's calves have strayed from my pasture about the latter part of June. One red, two red and white and one gray. Mark: Right ear solid. Any information concerning them will be thankfully received by the owner. (Capt.) John B. McCarthy 3 in. Tignish BERNARD HOTEL Tignish, P. E. I. This well known hotel has been refitted and renovated this spring, making it one of the best hostelry in Prince County. Only a few minutes' walk from the Railway Depot. Rates Moderate. Good Stabling in connection. THEO. BERNARD, PROP

Notice Regarding Taxes Persons in arrears for Land, Road and Income Tax are hereby notified that unless their respective amounts are paid to the Provincial Treasurer, Charlottetown, on or before the 18th instant, proceedings will positively be taken against them for the recovery of same without further notice. HOTEL POIRIER F. T. POIRIER, Propriétaire, Deux minutes de marche du chemin de fer. Ecurie et chevaux de louages. Prix raisonnables. WELLINGTON, P. E. I. Lax-ets 5 C Sweet to Eat A Candy Novel Luscious.

Calixa Lavallee O Canada! chant national, musique de Calixa Lavallée, harmonisée à trois voix d'hommes par C. O. Sénécal, et à quatre parties par G. Dugas, ptre; Violent (Violet) (cantilène), paroles de Napoléon Legendre, musique de Calixa Lavallée; C'était un rêve! romance interprétée par Mimé Chartier; Sérénade à Lison, romance de T. Botrel; Le bon roy d'Yvetot, chansonnette; Ma Jolie! valse inédite pour piano; Le Bourgeois Gentilhomme, air à danser; Marthe ou Paule, valse de P. Derome. Tels sont les titres des morceaux de musique que contient le dernier numéro du Passe-Temps. Aussi le portrait et la biographie de Calixa Lavallée, le chanteur de la Nation, et plusieurs articles instructifs et amusants. Un numéro, 5 cts. Abonnement, un an, Canada, \$1.50; États-Unis, \$2.00. Adresse: le Passe-Temps, 16 Craig-Est, Montréal.

CLASSIFIED WANT ADS TO LET... The telegraph will reach your man quickly; if you are sure just where he is the telephone will do it quicker. But if it is good help you want and do not know just where to find it, our Want Ads. are quicker than either.

L'Emulsion D. & L. peut être employée avec des résultats très satisfaisants par ceux qui sont épuisés ou qui souffrent des effets résultant de la grippe.